



# Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale  
25 avril 2022  
Français  
Original : anglais

## Comité des droits de l'homme

### Trente-neuvième réunion

New York, 17 juin 2022

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Élection, conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de neuf membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2022**

## Élection de neuf membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2022

### Note du Secrétaire général\*

1. Conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la trente-neuvième réunion des États parties au Pacte se tiendra au siège de l'Organisation des Nations Unies le 17 juin 2022, aux fins de l'élection de neuf membres du Comité des droits de l'homme à partir d'une liste de candidat(e)s désigné(e)s par les États parties (sect. II), en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2022 (sect. I).

## I. Membres du Comité dont le mandat viendra à expiration le 31 décembre 2022

<i>Nom</i>	<i>Pays</i>
M. Yadh <b>Ben Achour</b>	Tunisie
M. Arif <b>Bulkan</b>	Guyana
M. <b>Furuya</b> Shuichi	Japon
M. Duncan Laki <b>Muhumuza</b>	Ouganda
M <sup>me</sup> Photini <b>Pazartzis</b>	Grèce
M. Hernán <b>Quezada Cabrera</b> <sup>a</sup>	Chili
M <sup>me</sup> Vasilka <b>Sancin</b>	Slovénie
M <sup>me</sup> Hélène <b>Tigroudja</b> <sup>a</sup>	France
M. Gentian <b>Zyberi</b> <sup>a</sup>	Albanie

<sup>a</sup> Membre rééligible conformément au Règlement intérieur du Comité.

\* Le présent document a été soumis après la date prévue afin que l'information la plus récente puisse y figurer.



## II. Candidat(e)s présenté(e)s par les États parties

3. Conformément à l'article 30 (par. 2) du Pacte, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 13 décembre 2021, a invité les États parties à désigner, en application de l'article 29 du Pacte, les candidat(e)s qu'ils proposent à l'élection de neuf membres du Comité, au plus tard le 6 avril 2022. Toutes les notices biographiques reçues au 6 avril 2022 figurent dans le présent document (voir l'annexe). Les candidatures reçues après cette date seront publiées sous la forme d'un additif au présent document.

4. Conformément à l'article 30 (par. 3) du Pacte, on trouvera ci-dessous la liste alphabétique des candidat(e)s proposé(e)s à l'élection, avec mention des États parties qui les ont présenté(e)s.

<i>Candidat(e)</i>	<i>Désigné(e) par</i>
M. Hacı Ali <b>Açikgöl</b>	Turquie
M. Farid <b>Ahmadov</b>	Azerbaïdjan
M. Sègnitondji Isidore Clément <b>Capo-Chichi</b>	Bénin
M. Rodrigo A. <b>Carazo</b>	Costa Rica
M. Aldo de Campos <b>Costa</b>	Brésil
M. Zirignon Constant <b>Delbe</b>	Côte d'Ivoire
M <sup>me</sup> Yvonne Maria <b>Donders</b>	Pays-Bas
M. Laurence R. <b>Helper</b>	États-Unis d'Amérique
M. Bacre Waly <b>Ndiaye</b>	Sénégal
M. Hernán <b>Quezada Cabrera</b>	Chili
M. Alfred <b>Suh Fusi</b>	Cameroun
M <sup>me</sup> Tijana <b>Šurlan</b>	Serbie
M. <b>Teraya Koji</b>	Japon
M <sup>me</sup> Hélène <b>Tigroudja</b>	France
M. Gentian <b>Zyberi</b>	Albanie
M. Dainius <b>Žalimas</b>	Lituanie

## Annexe

### Notices biographiques\*

#### Hacı Ali Açıkgül (Turquie)

**Date et lieu de naissance :** 1<sup>er</sup> juin 1974, à Sungurlu

**Langue(s) de travail :** turc et anglais

#### Situation/fonction actuelle

Magistrat, chef du Département des droits de l'homme, Ministère de la justice (depuis 2015)

Président de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) (2022)

#### Principales activités professionnelles

Avocat, Ankara (1998-1999)

Candidat à la fonction de juge et de procureur, Palais de justice d'Ankara (1999-2002)

Procureur, Bureau du Procureur général de Gürsu (province de Brousse) (2002-2004)

Procureur, Bureau du Procureur général de Kiğı (province de Bingöl) (2004-2006)

Procureur, Bureau du Procureur général de Kaman (province de Kırşehir) (2006)

Juge rapporteur, Ministère de la justice (2006-2012)

Chef adjoint du Département des droits de l'homme, Ministère de la justice (2012-2015)

Chef du Département des droits de l'homme, Ministère de la justice, (depuis 2015)

#### Études

Licence, Université d'Ankara, faculté de droit (1993-1997)

Master de droit, Université d'Ankara, École supérieure des sciences sociales (2007)

Doctorat, Université Selçuk, École supérieure des sciences sociales (2015)

Chercheur invité, Centre de droit de l'Université de Houston, au Texas (États-Unis d'Amérique) (2013-2014)

#### Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné

Coagent du Gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme (depuis 2015)

Membre du Comité directeur pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe (depuis 2015)

Membre la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'Organisation de la coopération islamique (depuis 2019)

Vice-Président de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'Organisation de la coopération islamique (2021-2023)

\* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

Les notices biographiques complètes des candidats, telles que les ont soumises les États parties concernés, sont disponibles sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'adresse <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CCPR/Pages/Elections38.aspx>.

Président de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'Organisation de la coopération islamique (2022)

Chargé de cours, Convention européenne des droits de l'homme, École turque de la magistrature (2015-2019)

Chargé de cours, Convention européenne des droits de l'homme, faculté de droit de l'Université d'Ankara (2021-2022)

### **Publications et autres travaux**

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- Açıkgül E. ve Açıkgül H. A., Teori ve Uygulamada Kredi Kartı Sözleşmeleri (contrats de cartes de crédit : théorie et pratique) Ankara 2007

### **Articles**

- Açıkgül, H. A., Kredi Kartı Sözleşmelerinde Haksız Şartlar (clauses abusives dans les contrats à la consommation), Adalet Dergisi, vol. 34, p. 2 à 22, mai 2009
- Açıkgül, H. A., Amerikan Mahkeme Sistemi, (système judiciaire américain) 2011, Adalet Dergisi, vol. 43, p. 56 à 84, mai 2012
- Açıkgül, H. A., Amerika Birleşik Devletlerinde İfade Özgürlüğü, Hakaret ve Yasaklama Kararları (liberté d'expression, diffamation et assignations (aux États-Unis d'Amérique)), Küresel Bakış Dergisi, vol. 15, p. 85 à 172, octobre 2014, (traduction)
- Açıkgül, H. A., Bireysel Başvuru Kararlarının İcrasına İlişkin Düzenlemeler ve Kurumsal Yapılanma İhtiyacı (exécution des décisions rendues dans le cadre des demandes émanant de particuliers et nécessité de reconstruction institutionnelle), Anayasa Yargısı, Anayasa Mahkemesi'nin 54. Kuruluş Yıldönümü Nedeniyle Düzenlenen "Bireysel Başvuru Kararlarının Etkileri" Konulu Sempozyumda Sunulan Bildiriler, vol. 33, p. 127 à 132, avril 2016
- Açıkgül, H. A., Anayasa Mahkemesi Kararlarının AİHM Kararlarına Etkisi (effet des décisions de la Cour constitutionnelle sur les arrêts de la CEDH), Anayasa Yargısı, Anayasa Mahkemesi'nin 56. Kuruluş Yıldönümü Nedeniyle Düzenlenen "Bireysel Başvurunun 5. Yılı'nın Değerlendirilmesi" Konulu Sempozyumda Sunulan Bildiriler, vol. 35, p. 119 à 124, avril 2018
- Açıkgül, H. A., The Role of Judiciary in the Protection and Promotion of Human Rights ; cette étude a été rédigée dans le cadre du mandat confié à la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI et officiellement adoptée par la Commission à sa dix-septième session ordinaire tenue du 28 au 31 mars 2021 (à paraître dans la revue de Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI, n° 2)
- Açıkgül, H. A., Avrupa İnsan Hakları Sözleşmesine Ek Protokoller İle Getirilen Yenilikler (nouveau apportées par les protocoles additionnels à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales) TAAD, vo. 48, p. 109 à 150, octobre 2021
- Açıkgül, H. A., Rights of Migrants from Islamic and Human Rights Perspective, Adalet Dergisi, vol. 67, page 105 à 150, 2021/2

## **Farid Ahmadov (Azerbaïdjan)**

**Date et lieu de naissance :** 14 juillet 1979, à Bakou (Azerbaïdjan)

**Langue(s) de travail :** anglais, russe, turc et azéri (langue maternelle)

### **Situation/fonction actuelle**

Conseiller auprès du Ministre du développement numérique et des transports et professeur associé de droit (temps partiel) à l'Université ADA

1. Conseils stratégiques en matière de transformation numérique, de gouvernance des données et d'innovation.
2. Consultant auprès du Ministère en matière d'informatique et de droit de la protection des données
3. En qualité de professeur associé, chargé de cours dans les domaines des libertés et droits fondamentaux, du droit international public et l'initiation au droit.

### **Principales activités professionnelles**

Professeur assistant en droit, depuis 2011, et professeur associé en droit à l'Université ADA, depuis septembre 2020

Assistant de recherche en droit international public, programme du service extérieur de l'Université d'Oxford (2009-2011)

Président du Comité azerbaïdjanais de lutte contre le dopage (organe quasi judiciaire chargé du traitement des violations des règles antidopage) (depuis 2016)

Recteur, Université d'Azerbaïdjan (2015-2017)

Conseiller juridique, Parlement de la République d'Azerbaïdjan (2006-2007)

Conseiller juridique, Cour constitutionnelle de la République d'Azerbaïdjan (2004-2006)

### **Études**

Doctorat en droit (droit international public), 2017, Université d'Oxford, Royaume-Uni

Doctorat en droit, 2009, Académie nationale des sciences d'Azerbaïdjan

Maîtrise en droit international des droits de l'homme, 2004, Université d'Essex (Royaume-Uni), avec mention

Maîtrise en droit international public, 2002, Université d'État de Bakou, avec mention

Licence en droit, Université d'État de Bakou, 2000, avec mention

### **Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

Bénéficiaire de la bourse de recherche Winiarski au Lauterpacht Centre of International Law, Université de Cambridge, sujet de recherche, « The Concept of Compelling Reason in the Advisory Proceedings before the International Court of Justice »

Solide expérience en tant qu'expert indépendant près les cours et tribunaux azerbaïdjanais, notamment la Cour constitutionnelle

Grande expérience des procès devant les tribunaux azerbaïdjanais sur des questions relatives au droit des droits de l'homme, au droit de l'immunité et au droit international public en général

### **Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

The Right of Actio Popularis before International Court and Tribunals (monographie), 2018, Queen Mary Studies in International Law, Brill/Martinus Nijhoff

**M. Sègnitondji Isidore Clément Capo-Chichi (Bénin)**

[Original : français]

**Date et lieu de naissance :** 16 janvier 1976 à Cotonou (Bénin)**Langue(s) de travail :** français et anglais**Situation/fonction actuelle**

Président de l'Institution nationale des droits de l'homme (INDH) du Bénin depuis le 3 janvier 2019, Institution accréditée au statut A en mars 2022 par le Sous-Comité d'accréditation de l'alliance mondiale des institutions des droits humains (SCA/GANHRI) au regard des Principes de Paris, la Commission béninoise des droits de l'homme, en vertu des missions statutaires des INDH, est tenue de : i) contribuer à l'enracinement de la culture des droits humains ; ii) veiller à l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments internationaux des droits humains ; iii) coopérer avec les organes des Nations Unies dans le domaine des droits humains ; iv) recevoir et traiter des plaintes et examiner les situations d'atteinte aux droits humains et (vii) adresser un rapport annuel sur la situation des droits humains aux Institutions de la République et le présenter devant le Parlement, présentation suivie d'un débat

**Principales activités professionnelles**

Expert du Groupe de travail de la Commission africaine sur la peine de mort, les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et les disparitions forcées en Afrique (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples) depuis 2014. [https://www.achpr.org/fr\\_specialmechanisms/detail?id=9](https://www.achpr.org/fr_specialmechanisms/detail?id=9)

Expert du Groupe de travail Afrique Action mondiale contre les atrocités de masse/ (GAAMAC) depuis 2018. <https://www.gaamac.org/africa-working-group>

Expert auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre du programme d'accompagnement des États à l'Examen périodique universel (EPU), 2017-2018

Expert du Groupe de travail de la Fondation Baltazar Garzon (FIBGAR) sur la compétence universelle, 2016-2017

Expert du Groupe de travail sur l'apatridie du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Bénin – (HCR), 2013-2017

**Études**

Doctorant en droit public, mention droit international pénal, École doctorale des sciences juridiques, administratives et politiques (Chaire UNESCO) Univ. Abomey Calavi, (2016)

Sujet en cours de rédaction, « L'avenir politique et judiciaire de la Cour pénale internationale »

Master droit international et européen des droits fondamentaux, mention bien – Université Nantes (2013)

Maîtrise ès sciences juridiques, mention assez bien – Université nationale du Bénin (2000)

**Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat**

Juriste, chercheur en droit international pénal, Isidore Clément CAPO-CHICHI totalise à ce jour, dix (10) années d'expériences dans le plaidoyer pour l'impunité des crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide et l'éducation des populations au civisme, à la citoyenneté et aux droits humains

De 2012 à 2017, il a successivement occupé les fonctions de directeur pays d'Amnesty International, de coordinateur régional pour l'Afrique de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CICC) et de représentant résident de World Federalist Movement-Institute for Global Policy (WFM-IGP) au Bénin et en Afrique

Il est cofondateur de l'Institut pour le plaidoyer en Afrique – Institute for Advocacy in Africa (IPA-IAA), un think tank créé en 2014 pour établir une passerelle de dialogue permanent entre les États africains et les organisations non gouvernementales de promotion et de défense des droits de l'homme, ainsi que la formation aux actions de non-violence, de prévention des conflits et de consolidation de la paix

M. Capo-chichi a été lauréat en 2015 du Concours Ten Outstanding Young Professional (TOYP) des 10 Jeunes les plus remarquables du Bénin. Il a été nommé dans la catégorie : « *Contribution pour les droits des enfants, la paix mondiale/les droits humains* »

### **Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine**

« *Comment travailler avec les institutions nationales des droits de l'homme pour abolir la peine de mort ?* », Guide pratique en cours de publication par la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), année 2021

« *Égalité de droit dans la famille au Bénin : progrès et défis à la lumière de la convention des nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* », Sujet de mémoire de recherche, master 2 spécialité droit international et européen des droits fondamentaux, mai 2013

« *Quels droits pour les enfants dits sorciers ?* », In *Lueur d'espoir*, Bulletin d'information et d'éducation sur les droits humains, Amnesty-International/Bénin, n° 004, janv.-fév. 2002, p. 5

« *Égalité et solidarité : la nouvelle philosophie béninoise de la contribution des époux aux charges du ménage* », in *Bulletin de droit et d'information* numéro 16-2001

« *La contribution aux charges du ménage dans le projet de Code des personnes et de la famille du Bénin* », sujet de mémoire de recherche, master 1 droit des affaires et carrières judiciaires, août 2000. Premier Prix JURISJAM, année 2000, pour la qualité du travail de recherche

**Rodrigo A. Carazo (Costa Rica)***[Original : espagnol]***Date et lieu de naissance :** 15 mars 1948, San José (Costa Rica)**Langue(s) de travail :** espagnol, anglais et français**Situation/fonction actuelle**

Ambassadeur et Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies

Président du Conseil d'administration de l'UNICEF

**Principales activités professionnelles**

Défenseur du peuple de la République du Costa Rica (1993-1997)

Député à l'Assemblée législative du Costa Rica (2002-2006)

Professeur d'Université au Costa Rica (1971-1977, 1991-1993, 1997-2001)

Professeur d'Université aux États-Unis d'Amérique (1987-1990)

Consultant international en droits de l'homme (1997-2002, 2006-2014)

Consultant en politique internationale (1997-2014)

Conseiller juridique (1970-2018, excepté pendant l'exercice de fonctions publiques)

Conseiller administratif (1970-2018, excepté pendant l'exercice de fonctions publiques)

Notaire (1971-2014, 2014-2017)

**Études**

Maîtrise en droit, Université du Costa Rica, 1971

Diplôme de notaire, Université du Costa Rica, 1971

Maîtrise en sciences économiques et sociales, Université du Costa Rica, 1977

Expert-comptable agréé par l'ordre professionnel compétent, 1977

Doctorat en sciences politiques et relations internationales, Université de Genève (Suisse), 1997

**Autres activités principales sur le terrain en rapport avec l'organe concerné**

Militant au sein d'associations locales

Promoteur de la création des bureaux du Défenseur du peuple au Panama, au Pérou et en Bolivie et des services du Procureur aux droits de l'homme au Nicaragua ; promoteur du renforcement des services du Procureur aux droits de l'homme au Guatemala, en El Salvador et du Commissariat aux droits de l'homme du Honduras

Fondateur, Vice-Président et Président du Conseil centraméricain des procureurs chargés de la défense des droits de l'homme

Fondateur, Vice-Président et Président de l'Instituto Ibero-americano del Ombudsman

Consultant international en droits de l'homme auprès de l'Union européenne, de l'Organisation des États américains, de la Banque interaméricaine de développement, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de Fairtrade International (Royaume-Uni)

Représentant du Costa Rica auprès de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, chargée des questions relatives aux droits de l'homme

Vice-Président du Conseil d'administration de l'UNICEF

Coordonnateur et membre de divers groupes de travail chargés notamment de la protection des droits humains des enfants, des femmes, des travailleurs, des personnes handicapées, des personnes ayant une orientation sexuelle différente et des personnes âgées, ainsi que de la protection de l'environnement et de la promotion de la biodiversité, au sein du système des Nations Unies (New York)

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

Rapports annuels du Bureau du Défenseur du peuple du Costa Rica : 1994, 1995, 1996 et 1997

Dizaines d'articles de presse et de revues spécialisées traitant de divers sujets liés aux droits de l'homme

Dizaines de discours et d'avis sur des sujets liés aux droits de l'homme dans le cadre du système des Nations Unies

**Aldo de Campos Costa (Brésil)**

**Date et lieu de naissance :** 5 mars 1975, à Itumbiara (Brésil)

**Langue(s) de travail :** portugais, anglais, français et espagnol

**Situation/fonction actuelle**

Procureur adjoint auprès du Procureur général du Brésil (depuis 2020)

Procureur fédéral (depuis 2014)

**Principales activités professionnelles**

Examens préliminaires visant à déterminer si les organismes publics chargés d'appliquer la loi ont engagé les procédures judiciaires nécessaires à la protection de droits qui auraient été violés, l'objectif à terme étant de faire en sorte que les affaires de violation grave des droits de l'homme relèvent de la compétence fédérale. Supervision des examens préliminaires, des enquêtes et des poursuites et, le cas échéant, des procédures de recours ayant un lien avec le Président, le Vice-Président, des membres du Cabinet, des sénateurs, des membres du Congrès et d'autres hauts fonctionnaires civils ou militaires. Définition des orientations stratégiques à donner aux enquêtes et aux poursuites concernant les cas ou les affaires relevant de la compétence du Bureau du Procureur général. Rejet, dans le cadre des pouvoirs délégués par le Procureur général, des demandes clairement dénuées de fondement juridique ou qui ne relèvent manifestement pas de la compétence de la Cour suprême fédérale du Brésil. Au besoin, conseils à l'intention du Procureur général dans chaque cas et chaque affaire relevant de sa compétence

**Études**

Université de Coimbra (doctorant en droit), depuis 2021 ; Université de São Paulo (licence en droit), 1995-1999 ; École supérieure du Ministère public de l'Union (spécialisée dans le droit applicable au ministère public fédéral), 2014-2015 ; Université de Buenos Aires (diplôme sur l'organisation du système pénal : points essentiels), 2004 ; Programme de formation à la négociation proposé par la faculté de droit de l'Université de Harvard (certificat en médiation de conflits), 2015

**Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

En tant que membre de la Commission d'amnistie brésilienne (2002), M. Aldo de Campos Costa a examiné et évalué les demandes de réparation émanant de personnes qui avaient subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actions ou d'omissions imputables à l'État brésilien qui constituaient des violations flagrantes du droit international des droits de l'homme ou des violations graves du droit international humanitaire, survenues entre le 18 septembre 1946 et le 5 octobre 1988, en particulier pendant la dictature militaire autoritaire qui avait dirigé le pays du 1<sup>er</sup> avril 1964 au 15 mars 1985. En tant que membre du Conseil pénitentiaire de l'État du Tocantins (2016), M. Aldo de Campos Costa a inspecté et contrôlé des prisons d'État aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme et de la prévention de la torture et des mauvais traitements ; il a également émis des avis pour conseiller le Ministre de la justice sur l'opportunité d'accorder des mesures de grâce

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

« Normas de sobredireito para a resolução de conflitos de direitos humanos » (2015) ;  
« O processo de escolha e designação de defensores públicos interamericanos » (2014) ;  
« Legitimidade para exigir o cumprimento de decisões internacionais » (2013) ; « A proteção internacional dos direitos humanos e a reforma do Poder Judiciário no Brasil » (2004) ; O encarceramento da mulher e a mulher encarcerada : aspectos críticos e fáticos acerca da Individualização da pena » (1998)

## Zirignon Constant Delbe (Côte d'Ivoire)

[Original : français]

**Date et lieu de naissance :** 6 octobre 1968 à Gagnoa, en République de Côte d'Ivoire

**Langue(s) de travail :** français, anglais

### Situation/fonction actuelle

Je suis le Directeur des droits de l'homme du Ministère de la justice et des droits de l'homme. À ce titre, je suis chargé, notamment :

- D'assurer la promotion et la protection des droits de l'homme ;
- De veiller à la bonne application de la législation relative aux droits de l'homme ;
- De veiller au respect des engagements internationaux en matière des droits de l'homme.

### Principales activités professionnelles

Depuis juin 2021 : Directeur des droits de l'homme

2018-2021 : Conseiller technique du Ministre de la justice et des droits de l'homme

Depuis juillet 2018 : Membre du Conseil de l'Autorité de régulation des marchés publics

2013-2018 : Directeur du Foncier rural du Ministère de l'agriculture et du développement rural

2010-2013 : Conseiller à la Cour d'appel d'Abidjan

2009-2010 : Premier Vice-Président de la Commission nationale des droits de l'homme

2004-2009 : Conseiller à la Cour d'appel d'Abidjan

1999-2004 : Substitut du Procureur général près la Cour d'appel de Bouaké

1996-1999 : Juge à la Section de Tribunal de Sassandra

### Études

2003-2004 : Diplôme interuniversitaire d'études spécialisées en droit international des droits de l'homme en Belgique

Juillet 2002 : Diplôme de l'Académie internationale de droit constitutionnel de Tunis

1994-1995 : Diplôme de l'École nationale d'administration (ENA), Section magistrature

1991-1992 : Maîtrise en droit (option carrières publiques)

### Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat

2021 : Membre du Groupe d'experts gouvernementaux sur le commerce sans torture

2019-2020 : Représentant de l'État de Côte d'Ivoire devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples dans le cadre de 28 requêtes adressées à ladite Cour

2012-2014 : Consultant du CICR pour la mise à jour de l'étude sur le DIH coutumier

2007-2012 : Membre, en qualité de la Commission nationale des droits de l'homme

Depuis 2006 : Chargé du cours d'infractions pénales internationales, du cours de justice pénale internationale et du cours de DIH à l'École de la magistrature et diverses autres écoles

2008-2015 : Membre du Bureau du Conseil d'administration de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO)

2004-2008 : Membre du Bureau exécutif national de la LIDHO

## Yvonne Maria Donders (Pays-Bas)

**Date et lieu de naissance :** 17 janvier 1972, à Haarlem (Pays-Bas)

**Langue(s) de travail :** néerlandais, anglais et français

### Situation/fonction actuelle

Yvonne Donders est [professeure en droit international des droits de l'homme et diversité culturelle](#) (depuis novembre 2011) et responsable du Département de droit international et de droit européen (depuis septembre 2015) à la faculté de droit de l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas). Elle est également commissaire à l'[Institut national des droits de l'homme des Pays-Bas](#) (depuis juillet 2019).

### Principales activités professionnelles

La professeure Donders donne des cours de droit international des droits de l'homme dans diverses universités (Amsterdam, Tilburg, Barcelone, Florence et Rome). Elle mène des travaux de recherche sur le droit international des droits de l'homme, coordonne des projets de recherche sur les droits de l'homme et supervise des doctorants à l'Université d'Amsterdam. En sa qualité de commissaire, elle participe à la surveillance du respect des droits de l'homme au niveau national, notamment en conseillant le Gouvernement et le Parlement néerlandais sur la portée et les incidences que la législation et les politiques ont dans le domaine des droits de l'homme. Elle apporte également sa contribution aux processus de suivi mis en place au niveau international, par exemple à l'Examen périodique universel et aux procédures d'établissement de rapport des organes conventionnels de l'ONU. Elle s'occupe également d'affaires d'égalité de traitement dans le cadre desquelles des plaintes sont déposées par des particuliers qui se disent victimes de discrimination en matière d'emploi, de services ou d'éducation.

### Études

La professeure Donders est titulaire d'un doctorat délivré par la faculté de droit de l'Université de Maastricht (2002). Sa thèse, qui s'intitule « Towards a Right to Cultural Identity ? », est publiée par Intersentia (Anvers, 2002). Les directeurs de thèse étaient les professeurs C. Flinterman et A.P.M. Coomans. Diplômée en relations internationales de l'Université d'Utrecht (1996), elle s'est spécialisée dans les organisations internationales et les droits de l'homme.

### Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné

Membre de l'[Association de droit international](#) et de l'International Committee on Participation in Global Cultural Heritage Governance (depuis mai 2018)

Présidente du Comité directeur du [Réseau néerlandais de recherche sur les droits de l'homme](#) (depuis janvier 2017)

Membre du Comité des droits de l'homme du [Conseil consultatif sur les affaires internationales](#) du Ministère des affaires étrangères (depuis juin 2013)

Membre du comité de rédaction et responsable éditoriale du [Netherlands Quarterly of Human Rights](#) (depuis mai 2013)

Membre du conseil d'administration de la [Société royale néerlandaise de droit international](#) (depuis novembre 2012)

Présidente du conseil consultatif du projet « [Shelter City](#) », coordonné par l'organisation Justice and Peace Netherlands (depuis 2012)

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

Yvonne M. Donders, « The right to science in practice: a proposed test in four stages ». Chapitre de l'ouvrage rédigé en collaboration avec Sebastian Porsdam Mann et Helle Porsdam in *The Right to Science. Then and Now*. (Cambridge University Press, novembre 2021) <https://doi.org/10.1017/9781108776301>

Yvonne M. Donders, « Diversity in Europe: From Pluralism to Populism?» in J. Vidmar (dir. pub.) *European Populism and Human Rights* (Koninklijke Brill NV Leiden, janvier 2020) p. 52 à 71 [https://doi.org/10.1163/9789004416017\\_004](https://doi.org/10.1163/9789004416017_004)

SSRN (dernière version non éditée) [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3635996](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3635996)

Yvonne M. Donders, « Cultural Rights in International Human Rights Law: From Controversy to Celebration », *Annuaire japonais de droit international*, vol. 62 (2019), branche japonaise de l'Association de droit international (février 2020), p. 61 à 84. SSRN (dernière version non éditée) [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3635993](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3635993)

Yvonne M. Donders, « The Enjoyment of Cultural Rights by Women on an Equal Basis with Men » in Lucky Belder et Helle Porsdam (dir. pub.), *Negotiating Cultural Rights: Issues at Stake, Challenges and Recommendations* (Edward Elgar Publishing 2017), p. 100 à 120. <https://doi.org/10.4337/9781786435422>

Yvonne M. Donders, « Universality, Diversity and Legal Certainty: The Cultural Diversity Argument in the Dialogue between CEDAW and States Parties » (en collaboration avec Vincent Vleugel) in Machiko Kanetake and André Nollkaemper (dir. pub.), *The Rule of Law at the National and International Levels: Contestations and Deference* (Oxford: Hart Publishing, mars 2016) p. 321 à 351. (Dernière version non éditée : <http://ssrn.com/abstract=2466894>)

Yvonne M. Donders et Tarlach McGonagle (dir. pub.), *The United Nations and Freedom of Expression and Information, Critical Perspectives* (Cambridge University Press, juin 2015). <https://doi.org/10.1017/CBO9781316018552>

**Laurence R. Helfer (États-Unis d'Amérique)**

**Date et lieu de naissance :** 13 août 1965 à New York (États-Unis d'Amérique)

**Langue(s) de travail :** anglais

**Situation/fonction actuelle**

Université Duke : titulaire de la chaire de droit Harry R. Chadwick

Travaux de recherche, enseignement et conférences sur un vaste éventail de questions ayant trait au droit international, au droit international des droits de l'homme, aux cours et tribunaux internationaux, aux traités internationaux et aux organisations internationales, ainsi qu'au droit international appliqué par les tribunaux des États-Unis

**Principales activités professionnelles**

Professeur invité à titre permanent, iCourts, Center of Excellence for International Courts, Université de Copenhague

Corédacteur en chef de la publication *American Journal of International Law*

Codirecteur du Center for International and Comparative Law de l'Université Duke

Auteur, coauteur ou directeur de publication de 6 ouvrages et auteur ou coauteur de plus de 100 autres publications sur le droit international, le droit international des droits de l'homme, les tribunaux internationaux, les organisations internationales et le droit international appliqué par les tribunaux des États-Unis

Plus de 200 conférences universitaires et professionnelles sur ces sujets

Assistant de la juge Dolores K. Sloviter, Cour d'appel de la troisième circonscription des États-Unis

Avocat associé, cabinet Rabinowitz, Boudin, Standard, Krinsky & Lieberman, New York

**Études**

Université de Copenhague : doctorat en droit à titre honorifique (2014)

Faculté de droit de l'Université de New York : juris doctor (mention bien avec félicitations du jury) (1992)

Université de Princeton : maîtrise en affaires publiques (1992)

Université Yale : licence (mention bien avec félicitations du jury) (1987)

**Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

Promotion de l'éducation au droit international des droits de l'homme et du respect du droit international des droits de l'homme par l'organisation de conférences, de tables rondes et d'autres activités

Intervenant au cours de la réunion-débat sur la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre organisée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Présentation aux organes conventionnels de l'ONU d'exposés sur les droits des personnes LGBT et des personnes handicapées

Membre du Comité consultatif sur le droit international, Département d'État des États-Unis

Maître de conférences en droit international et en droits de l'homme auprès de juges de juridictions d'appel, aux États-Unis et au Ghana

Activités de recherche, notamment entretiens avec des responsables gouvernementaux et des fonctionnaires d'organisations internationales, des magistrats, des membres d'associations du barreau et des organisations de la société civile en Afrique, en Amérique du Sud et en Europe

Divers postes à responsabilité au sein de l'American Society of International Law

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

Closing International Law's Innocence Gap, 95 Southern California Law Review (2021)

Rethinking Derogations from Human Rights Treaties, 115 American J. Int'l Law (2021)

Populism & International Human Rights Institutions: A Survival Guide (chapitre d'un ouvrage paru en 2020)

Walking Back Human Rights in Europe? 31 European J. Int'l Law 797 (2020)

International Court Authority (corédacteur 2018) (Oxford University Press)

## **Bacre Waly Ndiaye (Sénégal)**

[Original : français]

**Date et lieu de naissance :** 8 Septembre 1952 à Saint Louis

**Langue(s) de travail :** français, anglais et wolof

### **Situation/fonction actuelle**

Avocat

Arbitre et Médiateur,

Président de l'Équipe d'Experts internationaux du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en République Démocratique du Congo

### **Principales activités professionnelles**

Secrétaire général de l'Ordre des avocats du Sénégal

Président de la Commission pratique Éthique

Directeur du Bureau New York, Division Traité et Conseil droits de l'homme (Examen périodique universel) Procédures spéciales, Recherche, Haut-Commissariat droits de l'homme ONU

Représentant spécial adjoint Congo

Rapporteur spécial exécutions sommaires (alerte génocide Rwanda)

### **Études**

Maîtrise droit des affaires – Dakar (1975 avec distinction)

Travaux sur « Travailleur expatrié », « Coopératives bananières de Casamance » et « conflits droits traditionnels et droit moderne »

### **Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat**

Commissaire en Haïti et consultant justice de transition

Vice-président Comité exécutif Amnesty

Observateur élections et procès

Consultant : PNUD sur mise en œuvre examen périodique universel et OIF sur réforme organes de traités

Éditeur Annuaire droit international humanitaire

Modérateur ONU-OCI Islam et droits de l'homme

### **Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine**

Devoir de mémoire et politiques du pardon

Mécanismes africains prévention du génocide et atrocités de masse

Mise en œuvre des droits de l'homme

**Hernán Quezada Cabrera**

[Original : espagnol]

**Date et lieu de naissance :** 15 décembre 1951, à Santiago (Chili)**Langue(s) de travail :** espagnol et français**Situation/fonction actuelle**

Membre du Comité des droits de l'homme de l'ONU (2019-2022)

Professeur invité dans le cadre du programme d'études supérieures portant sur les modes de règlement des litiges et les problèmes contemporains en droit international : droits de l'homme, environnement et crimes au regard du droit international Faculté de droit de l'Université du Chili (2022)

Collaborateur juridique externe en matière de droit constitutionnel et de droits de l'homme au sein de la Commission chilienne des droits de l'homme (organisation non gouvernementale) (depuis 2019)

Expert juridique à la Direction des affaires juridiques du Ministère des affaires extérieures (depuis 2018)

**Principales activités professionnelles**

Chef de la Direction des droits de l'homme du Ministère des affaires extérieures (mars 2014-mars 2018). Avocat à la Direction des affaires juridiques du Ministère des affaires extérieures (1998-2007 et 2011-2014) et chef du Département de droit international (2002-2003). Conseiller juridique à la Mission permanente du Chili auprès de l'ONU (2008-2010). Avocat au Programme des droits de l'homme du Ministère de l'intérieur (1996-1998). Avocat à l'Organisme national de réparation et de réconciliation (1995-1996). Consultant au bureau du HCR au Chili (1992-1995). Avocat à la Fundación de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas, agissant devant les tribunaux au nom des familles de victimes de la dictature (1993-2007). Chef du programme « Exil-Retour » à l'organisation Vicaría de la Solidaridad (1992). Avocat au Comité de défense des droits du peuple, chargé de défendre des prisonniers politiques devant les tribunaux civils et militaires (1982-1985). Avocat à la Vicaría de la Solidaridad chargé de défendre devant les tribunaux militaires et civils des prisonniers politiques et des proches de personnes exécutées et de détenus disparus pendant la dictature militaire (1978- 1985)

**Études**

Docteur en droit (option droit public), Université de Strasbourg III (France, 1993)

Docteur en droit, Université de Hambourg (République fédérale d'Allemagne, 1990)

Diplôme en relations internationales, Pontificia Universidad Católica de Chile (1978)

Licence en sciences juridiques et sociales, Université du Chili (1978)

**Autres activités principales sur le terrain en rapport avec l'organe concerné**

Professeur en master en droits de l'homme, faculté des lettres et des sciences sociales (Chili 2012-2013). Professeur de droit international public à la Universidad Academia de Humanismo Cristiano (Chili, 1998-2007 et 2010-2013), à la Universidad de Artes y Ciencias Sociales (Chili, 1993-2005) et à la Universidad Andrés Bello (Chili, 1996-1999). Chef de la délégation chilienne à la XXIX<sup>e</sup> réunion des Hautes Autorités du MERCOSUR compétentes en matière de droits de l'homme (Buenos Aires, 2017). Membre de la délégation chilienne lors de l'examen du quatrième rapport périodique du Chili, présenté à la cinquante-cinquième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (2015). Chef de la délégation chilienne à la XXVI<sup>e</sup> réunion des Hautes Autorités du MERCOSUR compétentes en matière de droits de l'homme (Brasilia, 2015). Chef de la délégation chilienne à la XXV<sup>e</sup> réunion des Hautes Autorités du MERCOSUR compétentes en matière de droits de l'homme (Buenos

Aires, 2014). Membre de la délégation chilienne lors de l'examen du sixième rapport périodique du Chili, présenté à la 111<sup>e</sup> session du Comité des droits de l'homme (2014)

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

« Sentencia dictada por la Corte Suprema en el Caso Prats », *Anuario de Derechos Humanos 2011*, Université du Chili, Santiago, 2011

« Memoria, para qué y por qué », in Seminario Regional « Memoria, Verdad y Justicia de Nuestro Pasado Reciente », MERCOSUR, Montevideo, 2006

« Chile y el derecho internacional de los refugiados », Estudios Internacionales, Université du Chili, 1993

« Chile und der Schutz der Menschenrechte auf Internationaler Ebene », HBS, Düsseldorf, 1990

**Alfred Suh Fusi (Cameroun)**

[Original : français]

**Date et lieu de naissance** : 30 mai 1958, à Bafut**Langue(s) de travail** : anglais et français**Situation/fonction actuelle**

Juge à la Cour Suprême du Cameroun

Enseignant vacataire à l'École nationale d'administration et de magistrature

**Principales activités professionnelles**

J'ai une expérience professionnelle de trente-trois ans. J'ai occupé divers postes dans des tribunaux d'instance et des cours d'appel. Ainsi, j'ai été procureur, poste où j'ai été chargé de diligenter des enquêtes et de poursuivre les auteurs d'infraction. En tant que juge, j'ai été appelé à statuer sur un large éventail d'affaires, y compris celles relatives aux droits de l'homme.

À la Cour Suprême, j'ai d'abord été avocat général. À cette fonction, j'assistais le Procureur général pour assurer la bonne application des lois. Je suis désormais, depuis août 2020, juge au sein de la même Cour. Je statue sur les recours formés contre les décisions des tribunaux inférieurs et assure la cohérence du système judiciaire.

Depuis 2016, je suis enseignant vacataire à l'École nationale d'administration et de magistrature où je dispense les cours sur « L'information judiciaire » et « La pratique du parquet » aux auditeurs de justice.

**Études**

1988 : Diplôme de magistrat de l'École nationale d'administration et de magistrature

1983 : Maîtrise en droit privé anglophone de l'Université de Yaoundé

1982 : Licence en droit de l'Université de Yaoundé

**Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat**

Poussé par ma passion pour les droits de l'homme, j'ai eu plusieurs occasions de développer mes compétences en la matière, notamment en prenant part à la rédaction du Rapport annuel du Ministère de la justice sur l'état des droits de l'homme au Cameroun et des rapports périodiques du Cameroun aux organes des traités relatifs aux droits de l'homme et au titre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. J'ai également participé à la rédaction des conclusions de l'État du Cameroun concernant les plaintes à son encontre devant les organes des traités relatifs aux droits de l'homme

De plus, j'ai pris part à des formations sur les questions des droits de l'homme au cours desquelles j'ai présenté des exposés, notamment sur les droits des réfugiés et des personnes déplacées, des enfants, des prisonniers, et sur la traite des personnes. Ces formations se sont tenues au Cameroun et à l'étranger (à Arusha en Tanzanie, à Livingstone en Zambie et à Pretoria en Afrique du Sud).

**Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine**

*La lutte contre la traite des personnes au Cameroun*, exposé présenté lors du Séminaire sur la coopération internationale contre la traite des personnes tenu à Livingstone, en Zambie, en septembre 2015.

*La question du travail des enfants au Cameroun*, exposé présenté lors du Séminaire sur les droits de l'enfant africain, tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, en septembre 2016.

## **Tijana Šurlan (Serbie)**

**Date et lieu de naissance :** 8 juillet 1972, à Belgrade (Serbie)

**Langue(s) de travail :** anglais (lu, écrit et parlé), russe (lu, écrit et parlé), français (lu, notions à l'oral et à l'écrit) et serbe (langue maternelle)

### **Situation/fonction actuelle**

Professeure de droit international public et de droit international des droits de l'homme, Académie de police et de criminalistique, Département de criminalistique, Belgrade ; juge près la Cour constitutionnelle de la République de Serbie ; chargée de cours en droit international à l'Académie diplomatique « Koca Popovic », Ministère des affaires étrangères, Gouvernement serbe

### **Principales activités professionnelles**

Professeure de droit international public et de droit international des droits de l'homme (niveaux de la licence, du Master et du doctorat) à l'Académie de police et de criminalistique (Département de criminalistique) ; chargée de cours dans le cadre des séminaires « Forum sur la diplomatie et les relations internationales » et « Théorie et pratique du raisonnement juridique » à la faculté de droit de l'Université de Belgrade ; conceptrice du programme « Mécanismes internationaux et nationaux de protection des droits de l'homme » pour le compte du Bureau des droits de l'homme et des droits des minorités, Gouvernement serbe ; Vice-Doyenne responsable des études de troisième cycle et de la coopération internationale, Académie de police et de criminalistique, Département de criminalistique ; Présidente de chambre, Cour constitutionnelle de la République de Serbie

### **Études**

Université de Belgrade, faculté de droit, Belgrade (Serbie) : doctorat en droit international public (mention très bien), 2010 ; maîtrise en droit international public (mention très bien), 2001 ; licence en droit, 1996 ; séminaire de formation aux droits de l'homme et à la déontologie à l'intention des instructeurs de police en Serbie, Conseil de l'Europe, 2004 ; séminaire sur le cours de formation de formateurs aux droits de l'homme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2003 ; séminaire sur les normes internationales de prévention de la criminalité et de justice pénale dans l'application des lois, Organisation des Nations Unies et Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 2003

### **Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

Conseillère juridique auprès du Bureau du Procureur chargé des crimes de guerre, République de Serbie, 2012-2013 ; Présidente du Conseil d'administration du Service de restitution des biens, République de Serbie, 2013-2016 ; membre du Groupe de travail chargé de rédiger la loi sur la restitution des biens en déshérence des victimes de l'holocauste, Ministère de la justice, Gouvernement serbe, 2015-2016 ; rédactrice en chef du Bulletin de la Cour constitutionnelle de la République de Serbie ; membre du Comité de rédaction de la revue « Bezbednost » ; juge au concours national de plaidoiries en droit international humanitaire, CICR, 2002-2005 ; juge au concours régional de plaidoiries – simulation de la procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme, Civil Right Defenders, 2019 ; participante à de nombreuses conférences internationales et nationales et membre de leur comité d'organisation ; membre de la Société européenne de droit international ; membre de la branche serbe de l'Association de droit international.

### **Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

**Ouvrages :** M. Kreca, T. Surlan, *International Public Law*, Belgrade, 2016, 2019 ; T. Surlan, *Universal International Human Rights – Control Mechanisms*, Belgrade, 2014 ; T. Surlan and oth., *Towards better protection of family violence victims: response of justice*, Belgrade, 2012 ; T. Surlan, *Crimes Against Humanity in International Criminal Law*, Belgrade, 2011.

**Articles :** T. Surlan, The duty to protect the right to life, NBP – Journal of Criminalistics and Law, vol. 26, n° 2, 2021, p. 19 à 30 ; T. Surlan, Freedom of Religion and the Legal Status of Churches: A Case Study from the Serbian Constitutional Court, in : Rosamond McKitterick, Charlotte Methuen, Andrew Spicer (dir. pub.), Studies in Church History, 56, The Church and the Law, Cambridge University Press, 2020 ; T. Surlan, Prohibition of Discrimination – principle, doctrine, legal norm, in: Položaj i uloga policije u demokratskoj državi, Belgrade, 2013, p. 139 à 154 ; T. Surlan, International Law Protection of the Right to Privacy, Srpska pravna misao, n° 47/2014, p. 47 à 73 ; T. Surlan, Prohibition of Torture: Absolute or Relative?, Bezbednost, 3/2016, p. 5 à 24 ; T. Surlan, Right to Liberty, NBP, 1/2018, p. 89 à 100.

## **Teraya Koji (Japon)**

**Date et lieu de naissance :** 17 août 1969, à Otaru (Japon)

**Langue(s) de travail :** anglais et japonais

### **Situation/fonction actuelle**

Professeur, École supérieure de droit et École supérieure de sciences politiques, Université de Tokyo (depuis 2011)

Membre du Conseil exécutif de l'Association de droit international (depuis 2019)

Conseiller, Président du Comité d'experts chargé des affaires internationales, Société japonaise de droit international (depuis 2020)

Membre du Conseil d'administration (depuis 2016) et chef du Comité de planification (2019-2021) de l'Association pour le droit international des droits de l'homme

### **Principales activités professionnelles**

Ancien membre du Comité des disparitions forcées et participant actif aux activités du Comité, œuvrant à la promotion et à la protection des droits des victimes, à la prévention des disparitions forcées et à la lutte contre l'impunité pour le crime de disparition forcée. Ancien rapporteur du Comité (2017-2021)

Plus de vingt-cinq années d'expérience de l'enseignement et de la recherche en droit international, en droit international des droits de l'homme et en droit international humanitaire, au Japon comme à l'étranger. Publication de nombreux travaux, notamment sur la manière dont les instruments internationaux des droits de l'homme et les approches axées sur les droits de l'homme permettent de faire face à divers défis mondiaux

### **Études**

Licence en droit, faculté de droit de l'Université de Tokyo (1994)

### **Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

Membre expert du Forum international sur la justice pénale, Ministère de la justice (depuis 2018)

Membre de la Commission nationale d'examen des candidats au barreau, Ministère de la justice (depuis 2021)

Membre de plusieurs associations universitaires internationales, notamment de la Société japonaise de droit international, de l'American Society of International Law, de la Société asiatique de droit international, de la Société européenne de droit international et de l'Association pour le droit international des droits de l'homme (contribution aux travaux de ces associations en qualité de membre de leur conseil d'administration)

Ancien Corapporteur du Comité du droit international des droits de l'homme de l'Association de droit international (2012-2016)

### **Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

« Examen de l'interprétation des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans une perspective holistique, sous l'angle de la théorie du processus et du point de vue constitutionnaliste », *Journal of International Law and Diplomacy*, vol. 119, n° 4, 2021 (en japonais)

« Le contrôle pénal dans la protection internationale des droits de l'homme », Koji Teraya et Kazuyori Ito (dir. pub.), *État actuel du droit international : possibilités offertes par le droit dans un monde en perpétuel changement*, Nihonhyōronsha 2020 (en japonais)

« Efficacité et équité au sens des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme : note sur les conditions institutionnelles d'un dialogue constructif », *International Affairs*, n° 680, Japan Institute of International Affairs, 2019 (en japonais)

« Japan : Implementation of International Human Rights by Japanese Courts » in S. Kadelbach et al. (dir. pub.), *Judging International Human Rights : Courts of General Jurisdiction as Human Rights Courts*, Springer, 2019 (en anglais)

« The Impact of the International Covenants on Human Rights on the Rights of Foreigners in Japan », *Japanese Yearbook of International Law*, vol. 59, 2017 (en anglais)

**Hélène Tigroudja (France)**

[Original : français]

**Date et lieu de naissance :** 19 juillet 1975, Lille

**Langue(s) de travail :** français (langue maternelle), anglais et espagnol (excellente maîtrise)

**Situation/fonction actuelle**

Professeure de droit international public, droit international des droits de l'homme et droit international humanitaire, droit international pénal auprès d'universités françaises et américaines.

Experte ad hoc dans le domaine des droits de l'homme, des réparations des violations graves de droit humanitaire et crimes de droit international; des violences fondées sur le genre et de l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ; de l'État de droit et de la lutte contre le terrorisme ; ainsi que de la liberté d'expression pour différentes organisations internationales (Cour pénale internationale, Union européenne, Conseil de l'Europe, UNESCO, DCAF, etc.)

**Principales activités professionnelles**

Professeure agrégée de droit international public et droit international des droits de l'homme à l'Université Aix-Marseille (France) depuis 2012, à la New York University (2021-2022) en tant que Hauser Global Professor et à la Washington American University depuis 2019 (Academy of Human Rights and Humanitarian, cours de droit international humanitaire)

Experte indépendante au Comité des droits de l'homme des Nations Unies depuis 2019

Nommée sur la liste des experts en matière de réparation par le Greffe de la Cour pénale internationale

Missions de sensibilisation aux travaux du Comité des droits de l'homme des Nations Unies au Honduras (2019), Pérou (2019), El Salvador (2019) et Kenya (2022) : Mise en œuvre des Observations finales du Comité, notamment concernant les droits des femmes, la violence fondée sur le genre et l'égalité homme-femme

**Études**

Agrégation externe en droit public (2004)

Thèse de droit international public (2001, Université de Lille 2, sujet : « Contribution à l'étude du statut de la victime en droit international des droits de l'homme »)

Master en Théorie constitutionnelle de l'État et droit public (2000, Université Lille 2)

Master de droit international et européen (1997, Université Lille 2)

Diplômée de l'Institut d'études politiques (1996, Lille)

Maîtrise de philosophie (1996, Université Lille 3)

**Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat**

Spécialiste des droits civils et politiques, Hélène Tigroudja possède une expertise juridique reconnue en matière de droit international des droits de l'homme doublée d'une solide expérience du terrain tirée de nombreuses missions menées en Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine ou au Moyen-Orient. À ce titre, elle a acquis et démontré une capacité de dialogue constructif avec les différentes parties prenantes (gouvernement, magistrats, universitaires, ONG)

Élue point de contact pour les relations avec la Cour européenne des droits de l'homme dès son entrée en fonctions au Comité des droits de l'homme en mars 2019, Hélène Tigroudja a œuvré pour le rapprochement entre les deux jurisprudences avec l'objectif de renforcer les coopérations avec les organes régionaux

Elle a également été désignée pour représenter le Comité des droits de l'homme auprès du Groupe de travail inter-comités sur la COVID19 constitué en juillet 2020 et réunissant les représentants de tous les organes de traités des Nations Unies. En sa qualité de Rapporteuse de ce groupe, elle a rédigé la Déclaration sur les droits de l'homme en période de pandémie publié le 10 décembre 2021

#### **Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine**

*Treaties of International Human Rights Law*, Cambridge: Cambridge University Press, 2022 (à paraître)

*The American Convention on Human Rights. A commentary*. Oxford/New York : Oxford University Press, 2021 (janvier 2022)

« Procedural Developments at International Human Rights Courts and Bodies », *The Law and Practice of International Courts and Tribunals*, 19 (2020). p. 304 à 341

« Liberté de manifester sa religion, discrimination croisée et restrictions de la part de l'État. Observations sur les constatations adoptées en 2018 par le Comité des droits de l'homme concernant la France et la Turquie », *Revue trimestrielle des droits de l'Homme* 2019

« Chronique des décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme » (2015-2017), *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2018

*Traité de droit international des droits de l'homme*, (en collaboration avec L. Hennebel), 2<sup>e</sup> éd. 2018, Paris : Pédone, 1727 p.

## **Gentiane Zyberi (Albanie)**

**Date et lieu de naissance :** 1<sup>er</sup> août 1977, à Dajç, Lezhë (Albanie)

**Langue(s) de travail :** anglais et français

### **Situation/fonction actuelle**

Membre du Comité des droits de l'homme de l'ONU (2019-2022) Professeur de droit international et de droit des droits de l'homme, Centre norvégien des droits de l'homme, faculté de droit, Université d'Oslo. Membre de la Cour permanente d'arbitrage, La Haye (Pays-Bas). Président de la branche albanaise de l'Association de droit international. Rédacteur en chef du Nordic Journal of Human Rights

### **Principales activités professionnelles**

Depuis environ une vingtaine d'années, je mène des travaux de recherche, publie des articles et donne des cours sur le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire, le droit pénal international et le droit international public au sein d'universités de premier plan aux Pays-Bas, en Norvège, aux États-Unis d'Amérique, en Chine et en Albanie. J'élabore des programmes d'études et du matériel pédagogique au niveau du Master et du doctorat dans le domaine des droits de l'homme et du droit international. Je mène des travaux de recherche et je collabore dans le domaine de l'enseignement avec diverses universités d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Je suis le coordonnateur du Groupe de recherche sur les droits de l'homme, les conflits armés et le droit de la paix et de la sécurité à la faculté de droit de l'Université d'Oslo. Depuis 2019, je suis rédacteur en chef du Nordic Journal of Human Rights, revue pluridisciplinaire de renom sur les droits de l'homme. Je suis membre du Comité des droits de l'homme en situation d'urgence de l'Association de droit international et membre de l'association du barreau albanais depuis 2006. Je conseille des États et des ONG sur des questions de droit international

### **Études**

Doctorat en droit international, faculté de droit de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas, 2003-2008); la thèse de doctorat a été récompensée en 2008 par le *deuxième prix Max van der Stoep* de l'École néerlandaise d'études sur les droits de l'homme. Maîtrise en droit (LL.M), spécialisation en droit international, faculté de droit de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas, 2001-2002, *mention honorable*). Licence en droit (juriste), faculté de droit de l'Université de Tirana (Albanie, 1996-2000, avec les félicitations du jury)

### **Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

Parallèlement à mes travaux académiques, j'ai acquis une expérience pratique du droit international au plus haut niveau. J'ai travaillé en tant qu'assistant juridique et interprète dans deux affaires jugées devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, j'ai été conseiller juridique et coordonnateur de l'équipe juridique albanaise dans une affaire portée devant la Cour internationale de Justice, et je possède une expérience précieuse du travail en équipe et des connaissances sur divers aspects du droit international et du droit des droits de l'homme qui ont été d'une grande utilité dans l'exercice de mes fonctions au sein du Comité des droits de l'homme (2019-2022). Je suis membre de diverses organisations professionnelles, notamment de la Société européenne de droit international, du Comité exécutif de l'Association de droit international et de l'Association of Human Rights Institutes. Mes travaux de recherche actuels portent sur la contribution des principaux mécanismes relatifs aux droits de l'homme au développement du droit international des droits de l'homme et sur la protection des intérêts des collectivités au titre du droit international. J'ai participé à de nombreuses conférences internationales et publié une monographie, un manuel sur les droits de l'homme, trois volumes édités et une trentaine de chapitres d'ouvrages et d'articles évalués par des pairs sur le droit international et les droits de l'homme, parus chez des éditeurs de renom (Oxford University Press, Cambridge University Press,

---

Intersentia et Routledge). Je contribue activement à la diffusion des travaux du Comité des droits de l'homme et d'autres mécanismes importants relatifs aux droits de l'homme par l'intermédiaire des médias sociaux et de blogs

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine (pour une liste complète, veuillez consulter ma page Web de travail) :**

G. Zyberi et Q. Qerimi, « International Law of Human Rights » (manuel universitaire en albanais), deuxième édition (février 2015). G. Zyberi (dir. pub.), « Protecting Community Interests through International Law » (Intersentia, 2021). G. Zyberi, « The Interpretation and Development of International Human Rights Law by the International Court of Justice », in Martin Scheinin (dir. pub.), *The Relevance of Human Rights Norms before "Other" International Courts and Tribunals* (Cambridge University Press, 2019), p. 28 à 61. G. Zyberi, « Responsibility of States and Individuals for Mass Atrocity Crimes », in André Nollkaemper and Ilias Plakokefalos (dir. pub.), *The Practice of Shared Responsibility in International Law* (Cambridge University Press, 2017), p. 236 à 262

**Dainius Žalimas (Lituanie)**

**Date et lieu de naissance :** 22 mai 1973, à Vilnius (Lituanie)

**Langue(s) de travail :** anglais et russe

**Situation/fonction actuelle**

Doyen et professeur à la faculté de droit de l'Université Vytautas Magnus de Kaunas (Lituanie), depuis septembre 2021; membre suppléant à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), depuis avril 2018 ; professeur à temps partiel à l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie), depuis février 2019

**Principales activités professionnelles**

Expérience académique (depuis 1996) : professeur à la faculté de droit de l'Université Vytautas Magnus et professeur à temps partiel à la faculté de droit de l'Université Mykolas Romeris ; auparavant – maître de conférences et professeur à l'Université de Vilnius

Expérience judiciaire – dix années (mars 2011-juin 2021) : juge et président (mars 2014- juin 2021) de la Cour constitutionnelle de la République de Lituanie

Autre expérience pertinente : membre suppléant de la Commission de Venise (depuis avril 2018) ; membre de la Cour permanente d'arbitrage pendant six années (mars 2005-mars 2011) ; président pendant dix années (2001-2011) de la Commission nationale chargée de la mise en œuvre du droit international humanitaire au sein du Ministère de la défense nationale de la République de Lituanie

**Études**

1996 – Maîtrise en droit (spécialisation en droit international), faculté de droit de l'Université de Vilnius

2001 – Doctorat (droit, sciences sociales), faculté de droit de l'Université de Vilnius. Thème de la thèse – Fondements juridiques internationaux et conséquences de la restauration de l'indépendance de la République de Lituanie le 11 mars 1990

**Autres activités principales en rapport avec le mandat de l'organe conventionnel concerné**

À l'Université Vytautas Magnus et à l'Université Mykolas Romeris – cours de droit constitutionnel et de droit international public, qui portent sur le droit des droits de l'homme et la compétence du Comité des droits de l'homme. Certains de ces thèmes ont également été traités dans des cours de droit des organisations internationales et de droit humanitaire international à l'Université de Vilnius

Dans le cadre de ses activités judiciaires, la Cour constitutionnelle de Lituanie est amenée notamment à examiner des affaires (y compris des requêtes émanant de particuliers) et à rédiger des arrêts sur des questions en matière de droits de l'homme, telles que la constitutionnalité des amendements constitutionnels, l'interprétation de la Constitution conformément au droit international des droits de l'homme, la non-discrimination et la protection de la dignité humaine, la démocratie pluraliste ou les droits électoraux. La Cour traite de sujets analogues dans le cadre de l'examen des avis et des travaux de recherche de la Commission de Venise

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

Deux monographies sur le droit constitutionnel lituanien et les litiges en matière constitutionnelle (2016-2021) ; 18 articles scientifiques sur des sujets comme, notamment, les valeurs fondamentales en tant que noyau inviolable de la Constitution, l'ouverture de la Constitution au droit international, l'effet de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur celle de la Cour constitutionnelle, les défis régionaux dans la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme ou le concept de démocratie tel qu'il est garanti par la Constitution